

COMPARATIF



Qui a créé ce label?	Ecocert, organisme privé, agréé pour la certification agriculture biologique, qui développe des cahiers des charges autour de l'écologie (cosmétiques, détergents) et du commerce équitable. Gestion et contrôle du cahier des charges par Ecocert.	L'Union Européenne. En France, la gestion et contrôle du cahier des charges sont effectués par l'AFNOR.	EYREIN INDUSTRIE
Date de création	1991	1992	2006 - version 2015
Représentation	80 pays	L'Union Européenne	
Appellation des produits certifiés	"DETERGENTS ECOLOGIQUES"	ECO LABEL	ECO'REFLEX NATURE ECO'REFLEX SECURITE
Dérivés pétrochimiques	Les ingrédients issus de pétrochimie ne sont pas autorisés. Ils ne peuvent pas rentrer dans la composition d'un produit sauf s'ils sont listés en Annexe I.	Dérivés et produits pétrochimiques autorisés.	Dérivés et produits pétrochimiques autorisés.
Produits synthétiques	Seuls certains produits de synthèse sont acceptés (issus de la chimie simple, et réputés difficilement substituables ou indispensables à la formulation).	Tous les produits de synthèse sont acceptés. (pas d'exigence sur le type de chimie).	Certains produits de synthèse sont acceptés (issus de la chimie simple, et réputés difficilement substituables ou indispensables à la formulation).
Critères généraux pour les matières premières	Conformes à la réglementation détergence.	Conformes à la réglementation détergence.	Conformes à la réglementation détergence.
Matières premières d'origine végétale	Matières premières végétales non OGM, pas d'espèces menacées.	Pas d'exigence spécifique.	Utilisation de matières premières d'origine végétale de préférence sauf si difficilement substituables ou indispensables à la formulation.
Matière première d'origine animale	Les matières premières peuvent être produites par les animaux (miel par exemple) mais pas issues d'animaux. Pas d'espèces menacées.	Pas d'exigence spécifique.	Pas d'exigence spécifique.
Matière première d'origine marine	Seules quelques matières premières d'origine marine sont autorisées (si elles ne mettent pas les écosystèmes en danger).	Pas d'exigence spécifique.	Pas d'exigence spécifique.
Matières premières issues de l'agriculture biologique	Incite à la promotion des ingrédients bio utilisés.	Pas d'exigence spécifique.	Pas d'exigence spécifique.
Tensio-actifs	Tensio-actifs uniquement d'origine végétale et renouvelable. Dérivés de pins interdits car toxicité aquatique.	Tous les tensio actifs sont autorisés si ils sont biodégradables en aérobie et anaérobie.	D'origine, ou en partie, naturelle sont privilégiés. Sans ammonium quaternaire ni tensio-actif halogéné, fluoré et d'origine sulfonée.
EDTA	Interdit	Interdit	Interdit
Autres séquestrants	Doivent répondre à des règles de biodégradabilité et d'écotoxicité.	Pas d'exigence spécifique.	Doivent répondre à des règles de biodégradabilité et d'écotoxicité.

Phosphates	Interdits dans toutes les lessives linge depuis 2007. Interdit dans tous les autres produits.	Interdits dans toutes les lessives linge, les détergents pour lave-vaisselle. Autorisés dans les nettoyants universels et sanitaires selon une certaine valeur de phosphore	Interdits
Chlore	Interdit	Interdit de par son étiquetage	Interdit
Azurant optique	Interdit	Autorisé	Pas d'exigence spécifique.
Colorants	Colorants d'origine naturelle.	Colorants alimentaires (naturels ou de synthèse).	Colorants alimentaires non classés dangereux pour l'environnement
Enzymes	Enzymes issues de bactéries non génétiquement modifiées.	Pas d'exigence spécifique.	Pas d'exigence spécifique.
Parfums	Parfums d'origine naturelle.	Parfums d'origine naturelle ou de synthèse respectant certains critères d'étiquetage	Respectant le code de bonnes pratiques de l'Association Internationale des matières premières pour la Parfumerie (IFRA). Sans nitromusc ni musc polycyclique.
Conservateurs	Certains produits de synthèse sont acceptés.	Doivent répondre à des règles fixées. Sans formaldéhyde, sans bronopol.	Sans Formaldéhyde.
Procédés de fabrication de matières premières	Certains procédés de fabrication sont proscrits : irradiation, utilisation d'organismes génétiquement modifiés. Certains sont limités : éthoxylation, utilisation de solvants naturels exigés pour l'extraction des ingrédients végétaux purs.	Pas de limites d'éthoxylation. Pas de contraintes sur les procédés de fabrication.	Pas de limites d'éthoxylation. Pas de contraintes sur les procédés de fabrication.
Tests sur les animaux	Les tests des produits finis sur les animaux sont interdits par la loi.	Les tests des produits finis sur les animaux sont interdits par la loi.	Les tests des produits finis sur les animaux sont interdits par la loi.
Biodégradabilité	Respect de la norme légale d'une biodégradabilité de 60% à 28 jours. La biodégradabilité de l'ensemble des composants est mesurée, en milieux aérobique et anaérobique.	Respect de la norme légale d'une biodégradabilité de 60% à 28 jours. Seule la biodégradabilité des tensio-actifs est mesurée. Les autres composants (azurants optiques, anti-calcaire, agents texturants...) ne sont pas pris en compte.	Respect de la norme légale d'une biodégradabilité de 60% à 28 jours. Biodégradabilité ultime la plus élevée
Ecotoxicité aquatique	Objectif de faible impact sur la vie aquatique.	Objectif de faible impact sur la vie aquatique.	Objectif de faible impact sur la vie aquatique.
Emballages	Certains matériaux sont interdits : multicouche, PVC, polystyrène. Limitation du suremballage.	Aucun matériau n'est interdit. Pour l'emballage primaire rapport poids/ utilité (RPU) à ne pas dépasser.	Emballages recyclables. Aérosols interdits.
Gestion des déchets par types de produits	Certaines présentations sont interdites: lingettes, unidoses pour certains produits (les unidoses lave vaisselle ou lave linge poudre sont autorisés car très hydroscoPIques).	Certaines représentations sont interdites à cause du calcul du RPU	Certaines présentations sont interdites: lingettes, unidoses pour certains produits (les unidoses lave vaisselle ou lave linge poudre sont autorisés car très hydroscoPIques).
Efficacité des produits	Pas de tests exigés. Les fabricants s'imposent leur propre tests.	Produits garantis au moins aussi efficaces que les produits classiques.	Eyrein Industrie s'impose des tests internes.

Risque	Pas d'exigence spécifique	Pas d'exigence spécifique. Mais contrainte sur la non utilisation de certaines MP.	Aucun pictogramme de sécurité selon CLP. Sans étiquetage allergène, sensibilisant (pas de R 42, R 43), environnemental (pas de R 50/53, R 51/53, R 52/53). Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire (sans VLER).
---------------	---------------------------	--	---